

## Service civique solidarité seniors : le recours aux volontaires dans les résidences autonomie



PHOVOIR

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Marseille a recruté ses premiers volontaires en Service civique solidarité seniors (SC2S). Depuis plusieurs mois, des jeunes d'une vingtaine d'années interviennent dans les quatre résidences autonomie gérées par le CCAS.

Étudiante de première année en commerce, Mahnane, 21 ans, " avait du temps libre et l'envie d' " essayer quelque chose de nouveau. " Certaines personnes sont très isolées, on leur apporte un peu notre compagnie ce qui leur fait plaisir je crois, explique la jeune femme avec le sourire. Ce qui l'intéresse, c'est " l'accompagnement des personnes, discuter avec elles et qu'elles nous racontent leur vie. Elle a été recrutée comme volontaire en Service civique solidarité seniors (SC2S) par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Marseille au mois de mai. Sa mission s'achève demain, le 8 novembre.

Armand, 22 ans, son binôme, a été recruté un mois après elle. Comme elle, il tourne dans les quatre résidences autonomie gérées par le CCAS, à raison d'un jour par semaine dans chacune des structures, où vivent près de 190 résidents au total. Titulaire d'un bac pro, Armand travaille à côté et rêve de devenir pompier, du moins un métier " qui bouge beaucoup. " J'ai vu que j'avais du mal dans l'expression. Je suis un peu introverti, je me suis dit que parler avec les personnes âgées me permettrait d'être plus à l'aise, raconte le jeune homme. Maintenant, " c'est plus facile pour moi d'aller vers les gens, constate-t-il.

### Première expérience pour le CCAS

C'est la première fois que le CCAS a recours à des volontaires en SC2S. " Les résidents avaient besoin d'être accompagnés pour les sorties individuelles et les hospitalisations. On a eu l'idée de recourir à des services civiques dans le cadre du forfait autonomie, explique Johanne Bertoncini, leur tutrice administrative. À La Roseraie de Saint Tronc (10e arrondissement), Mahnane et Armand sont présents le mardi, le jour de la semaine où un minibus est mis à disposition des résidents pour aller faire les courses. Leur venue " nous a soulagés parce que certains n'osent pas y aller seuls, explique Fanny Bruggeman, la

directrice.

Les deux jeunes accompagnent aussi les personnes âgées dans le jardin et filent un coup de main pour tenir la boutique solidaire, où les habitants du quartier font des dons de vêtements aux résidents. " Ça n'a pas été facile au début, reconnaît la responsable. Parmi la trentaine de résidents, âgés en moyenne de 82 ans (de 64 à 96 ans), " certains sont plus réfractaires. Mais ils n'ont pas lâché et ils ont créé des liens avec pas mal de résidents, renchérit-elle. Au sein de l'équipe de sept personnes (quatre agents, une animatrice et deux responsables), " l'intégration s'est faite naturellement puisque ça aide les agents, ajoute-t-elle.

## Un binôme de services civiques c'est mieux

Pour la directrice, pas de doute : " il faut renouveler l'expérience, c'est utile et ça va nous manquer. Pour le CCAS, ces premiers recrutements étaient aussi un test en vue de déployer le dispositif plus largement. " Je trouve ça bien de faire un premier test avec deux ou trois jeunes pour voir comment ça se passe et ensuite décider d'augmenter ou pas le nombre de volontaires, commente Mathieu Veuillet, responsable régional Paca-Corse de l'association nationale pour le déploiement du Service civique solidarité seniors (AND-SC2S). " On préconise qu'il y ait des binômes car ça leur permet de partager leur expérience et à deux, c'est toujours plus facile d'y aller que seul, poursuit-il.

" Le fait d'être à deux c'est sécurisant pour les jeunes et pour la personne âgée, renchérit Muriel Bernaville, la nouvelle directrice adjointe de la direction de l'autonomie et du cadre de vie, convaincue de l'initiative. " On n'entre pas facilement en communication avec les personnes âgées, c'est un beau challenge pour eux, je trouve ça très courageux, poursuit-elle. Le CCAS a signé une convention pour formaliser le partenariat avec l'association AND-SC2S et bénéficier d'un agrément afin d'accueillir des volontaires dans les quatre résidences autonomie qu'il gère.

## 120 jeunes volontaires en Service civique solidarité seniors

À savoir La Roseraie de Saint Tronc (10e), L'Escale du Panier et Les Carmes dans le 2<sup>e</sup> ainsi que Les Jardins du Vallon (13e) dans les quartiers Nord de Marseille. " Les quatre établissements ont des profils de résidents différents, insiste Muriel Bernaville. " J'ai bien aimé le fait de tourner d'une résidence à l'autre car ça change et l'on rencontre des personnes différentes, souligne Armand. Comme lui, ils étaient 120 jeunes volontaires en SC2S l'année dernière dans la région Paca, dont la majorité travaillait cependant en Ehpad. " J'ai eu de très bonnes relations avec les personnes âgées dans certaines résidences. Je me suis très bien entendue avec, on avait nos délires à nous, conclut Armand, à un mois de la fin de sa mission.

FOCUS

## Quels critères pour devenir Service civique solidarité seniors ?

La mission dure de 6 à 12 mois et elle est assortie d'une formation à distance. Pour postuler, il faut avoir entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap), être de nationalité française, ressortissant européen ou originaire d'un autre pays (sous certaines conditions) et ne pas avoir déjà effectué de Service civique. Les volontaires en service civique seniors bénéficient d'une indemnité de 610 euros net par mois jusqu'à 723 euros pour les boursiers de l'enseignement supérieur d'échelon 5 et plus et les bénéficiaires du RSA à raison de 24 à 35 heures par semaine (avec deux jours de congés

mensuels).